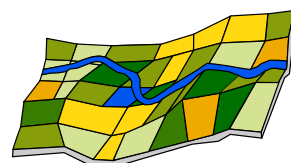


## Recensement des témoins historiques et actuels de la rivière Moselle et redéfinition du fuseau de mobilité sur le secteur de la RNR



Rapport rédigé dans le cadre d'un stage de fin d'études réalisé au  
Conservatoire des Sites Lorrains  
Août 2009

REMY Geoffrey



**Conservatoire  
des Sites Lorrains**

**TOME 2 :  
Annexes**

# **Table des annexes :**

**Annexe 1 :** Cartographie Hydratec 1999

**Annexe 2 :** Les limites de la zone inondable pour la crue centennale (submersion maximale).

**Annexe 3 :** Evolution en plan de la rivière Moselle de 1730 à aujourd'hui. Secteur de Charmes.

**Annexe 4 :** Evolution en plan de la rivière Moselle de 1730 à aujourd'hui. Secteur de Chamagne/Grippport.

**Annexe 5 :** Evolution en plan de la rivière Moselle de 1730 à aujourd'hui. Secteur de Bainville-aux-miroirs.

**Annexe 6 :** Evolution en plan de la rivière Moselle de 1730 à aujourd'hui. Secteur de Mangonville.

**Annexe 7 :** Evolution en plan de la rivière Moselle de 1730 à aujourd'hui. Secteur de Virecourt Bayon.

**Annexe 8 :** Plan général d'un projet d'irrigation. Service des Ponts et Chaussées 1867. Archives départementales des Vosges.

**Annexe 9:** L'irrigation des prairies. Plan Ponts et Chaussées 1878. Archives départementales des Vosges.

**Annexe 10 :** Une porte d'irrigation à Chamagne : Croquis de l'ouvrage datant de 1878 ; Archives départementales des Vosges.

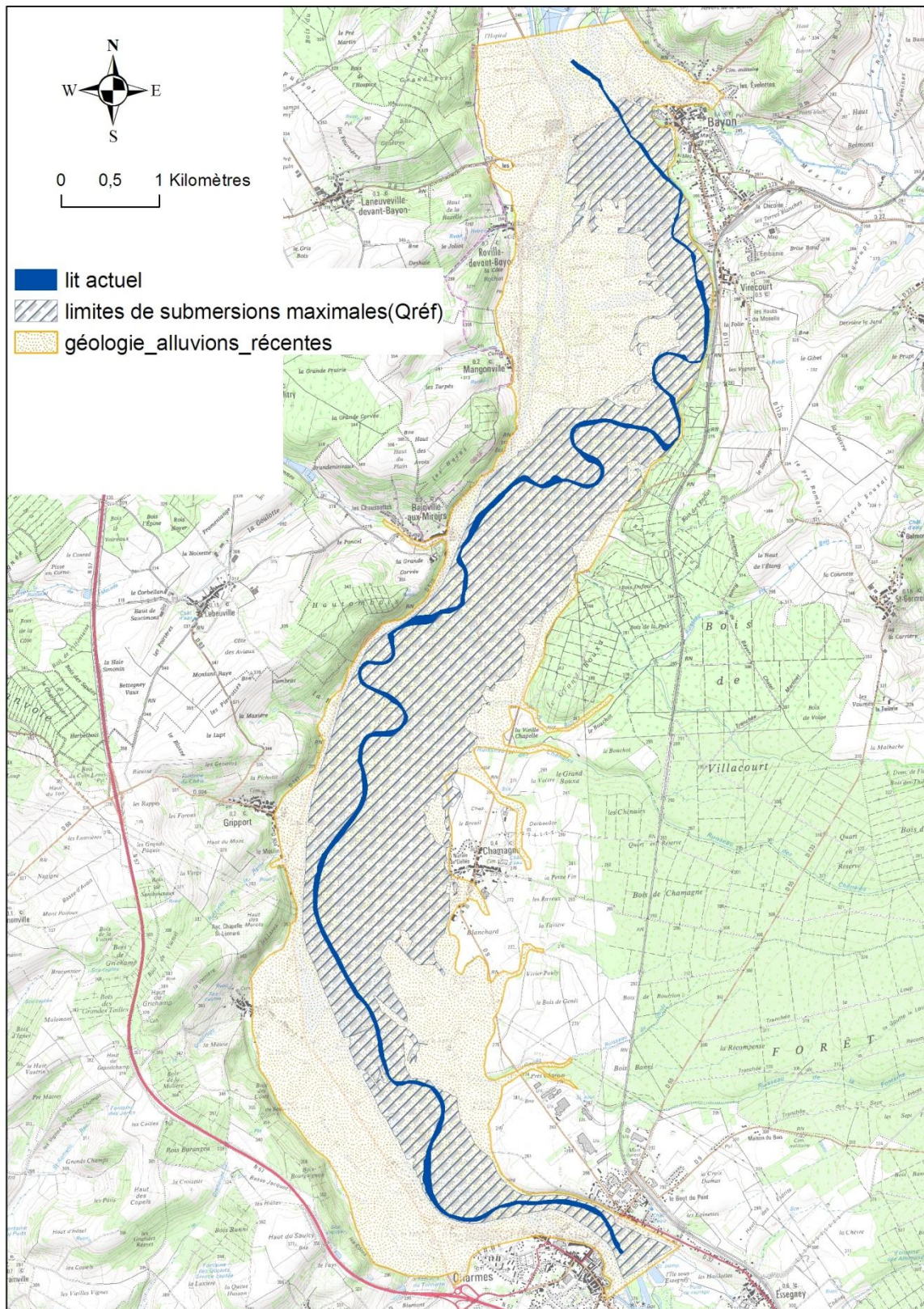
**Annexe 11 :** Photographie « Le bac » début du XXème siècle. (Commune de Virecourt)

**Annexe 12 :** Un réseau d'irrigation des prairies aux environs de Bainville-aux-miroirs. 1878. Archives 54.

**Annexe 13 :** Arrêté préfectoral du 16 août 1929. Archives 54.

**Annexe 14 :** Le canal de l'Est et le barrage de Bainville. Extrait du plan parcellaire au 1/1000ème. Ponts et Chaussées, 1887. Archives 54.

## Annexe 2 : Les limites de la zone inondable pour la crue centennale (submersion maximale).



Annexe 8 : Plan général d'un projet d'irrigation.  
Service des Ponts et Chaussées 1867. Archives départementales des Vosges. 1/2



# Annexe 8 : Plan général d'un projet d'irrigation.

Service des Ponts et Chaussées 1867. Archives départementales des Vosges.2/2



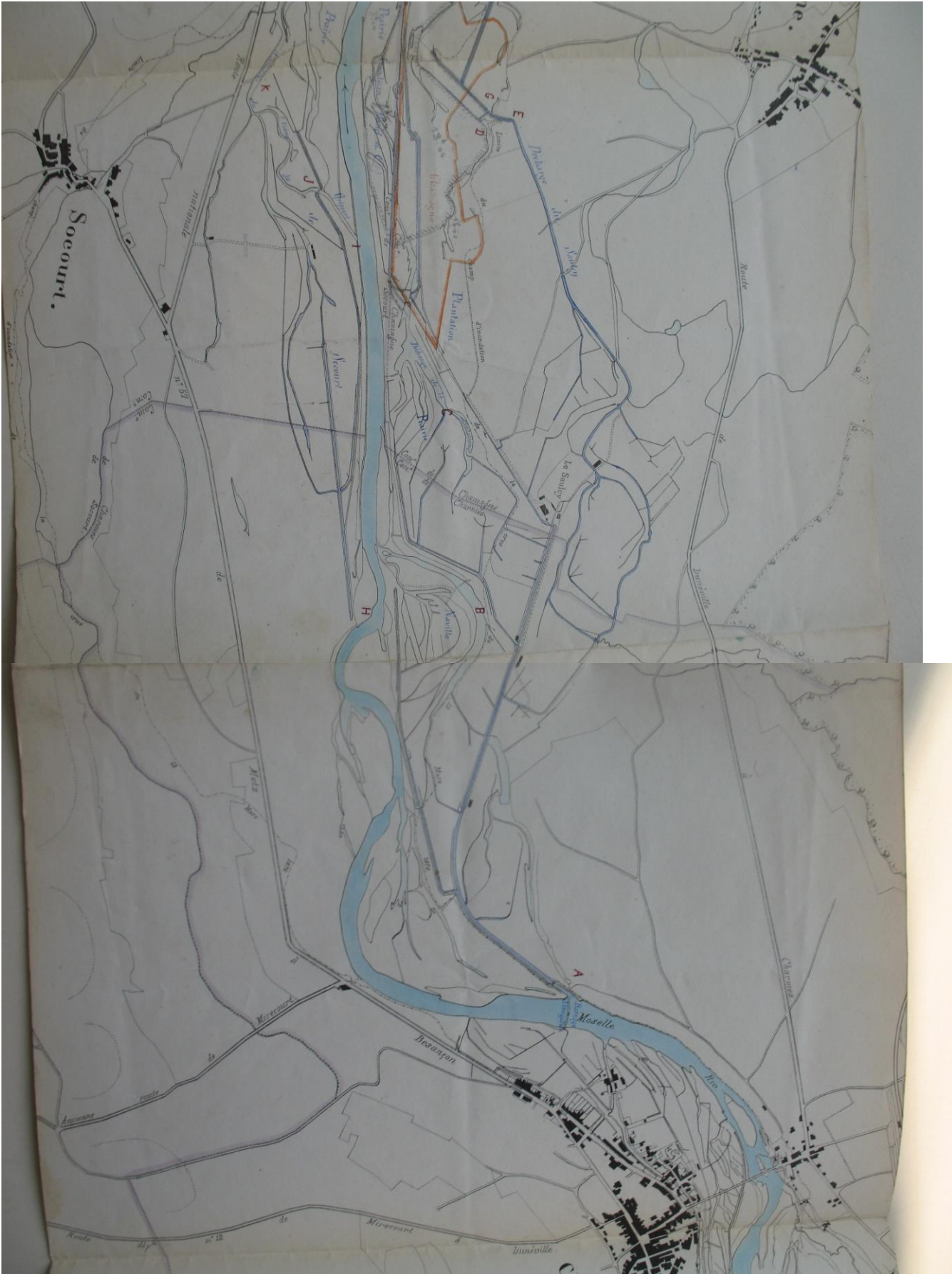
# Annexe 9: L'irrigation des prairies.

Plan Ponts et Chaussées 1878. Archives départementales des Vosges 1/2



Annexe 9: L'irrigation des prairies.

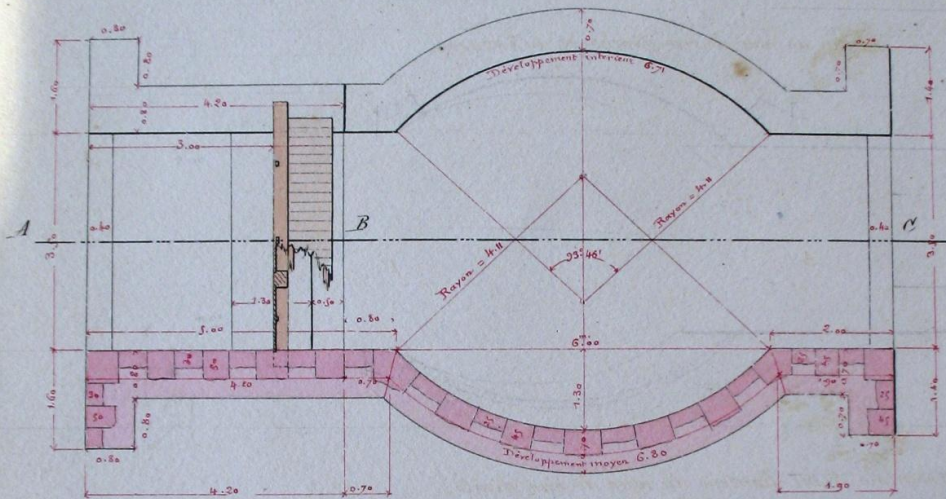
Plan Ponts et Chaussées 1878. Archives départementales des Vosges 2/2



Annexe 10 : Une porte d'irrigation à Chamagne :  
 Croquis de l'ouvrage datant de 1878 ; Archives départementales des Vosges.

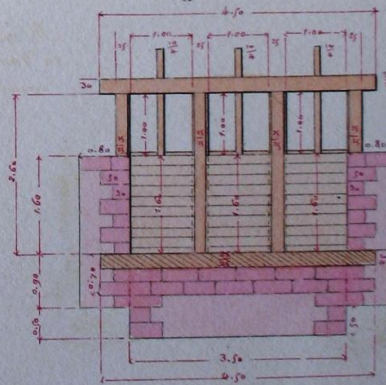
1<sup>re</sup> CHÛTE  
 DU CANAL D'AMÉNAGE N<sup>o</sup> 3.

Plan du mur de rive gauche et du Vannage.

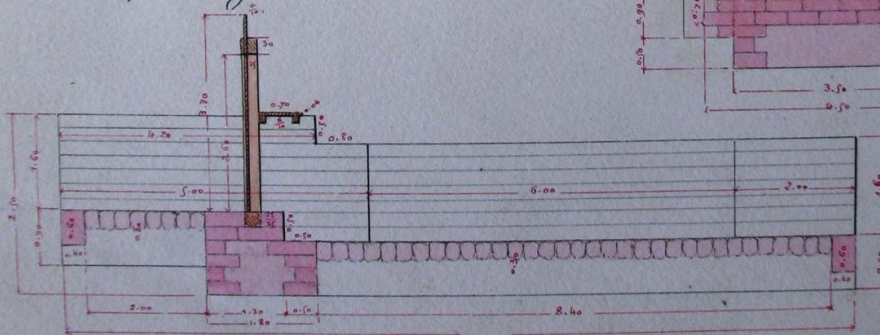


Coupe horizontale à mi-hauteur du mur de rive droite.

Elevation  
 du Vannage formant la chute.



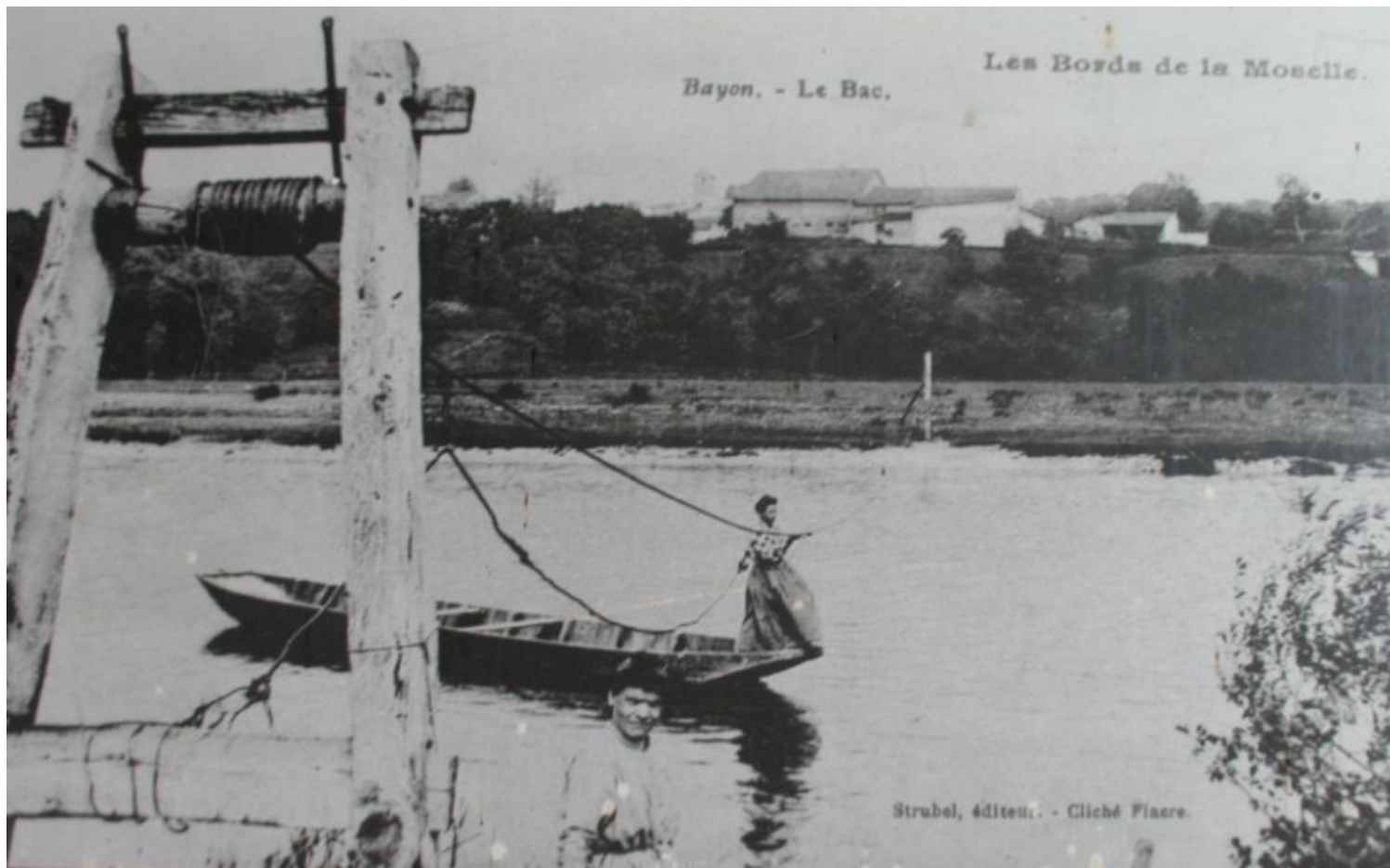
Coupe en long suivant ABC.



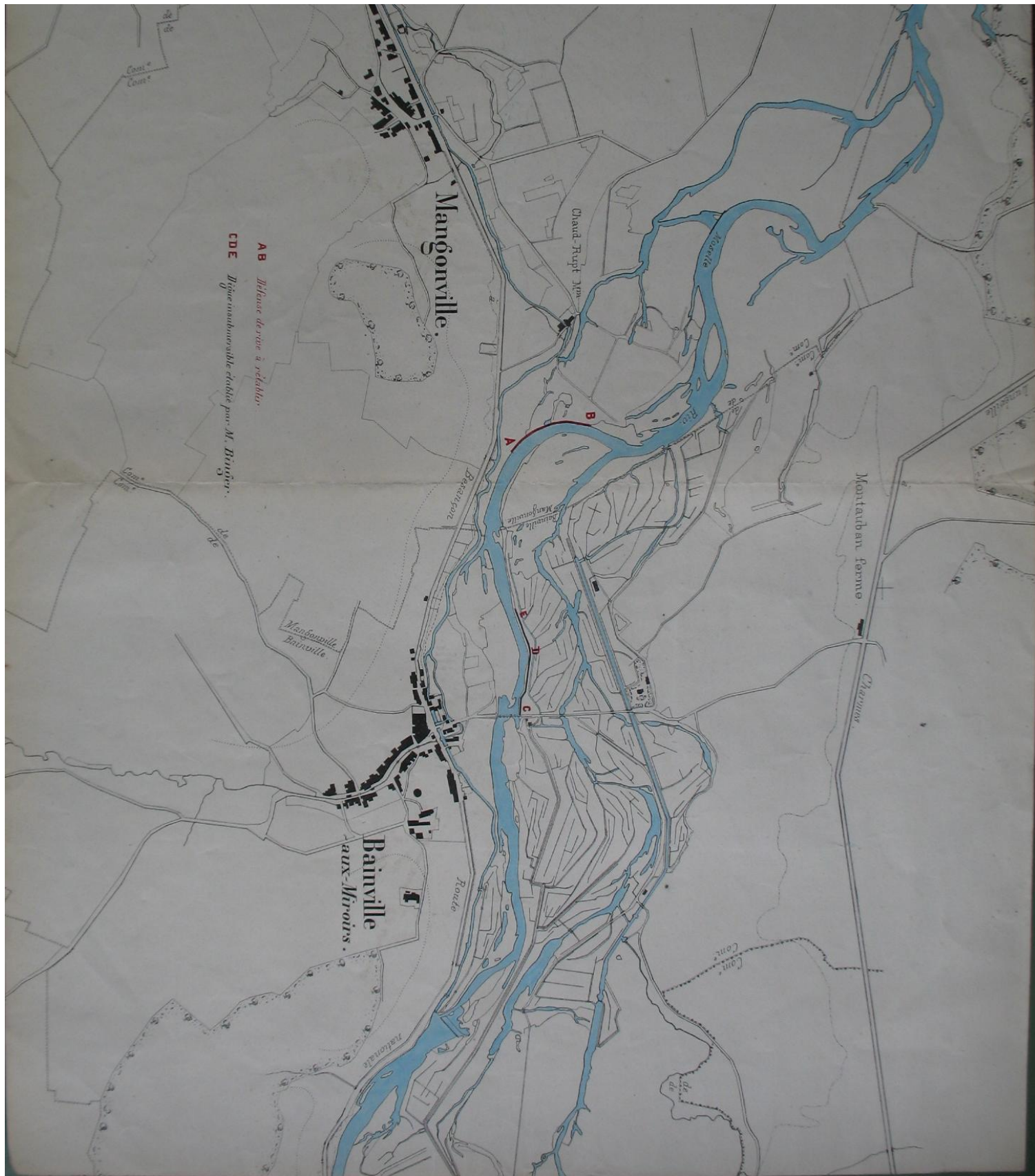
Radier de 15 mètres de longueur avec pente de 0.005.



Annexe 11 : Photographie « Le bac » début du XXème siècle.  
(Commune de Virecourt)



Annexe 12 : Un réseau d'irrigation des prairies aux environs de Bainville-aux-miroirs. 1878. Archives 54.



# Annexe 13 : Arrêté préfectoral du 16 août 1929.

Oblige M. Julien à faire les travaux nécessaires pour empêcher la Moselle d'emprunter son canal d'irrigation. Archives 54.

## ~~PROJET~~ d'ARRÊTÉ

-:-:-:-

Nous, Préfet de Meurthe et Moselle, *Officier de la Légion d'honneur*

Vu les arrêtés de M. le Préfet la Meurthe en date du 18 Novembre 1845, 20 Juillet 1846, 9 Mars 1847;

Vu le décret d'autorisation en date du 14 Janvier 1852 et notamment l'article 16 de ce décret;

Vu la loi du 8 Avril 1898.

### ARRÊTONS :

ARTICLE 1<sup>o</sup>. - M. JULIEN demeurant à Remiremont, 11 rue du Praillon, tenant de l'autorisation de prise d'eau en Moselle à Bainville-aux-Miroirs, accordée par décret du 14 Janvier 1852, est invité :

1<sup>o</sup> / à effectuer sous sa propre responsabilité et selon les règles de l'art, avant le 1<sup>o</sup> Novembre 1929, tous travaux nécessaires pour empêcher les eaux de la Moselle d'emprunter son canal d'irrigation;

2<sup>o</sup> / à entretenir ces travaux;

3<sup>o</sup> / à effectuer aux culées, aux piles, à la charpente et au platelage des deux ponceaux situés sur le chemin reliant le pont de la Moselle au lieu dit Bingerville; toutes réparations nécessaires pour permettre le passage sans danger des voitures agricoles sur ces ouvrages.

ARTICLE 2. - M. JULIEN est informé que faute par lui de réaliser les dits travaux et d'obtenir les résultats indiqués avant 1<sup>o</sup> Novembre 1929 et de les maintenir au delà de cette date, l'administration poursuivra les formalités nécessaires pour la suppression de la prise d'eau et pour l'application de l'article 16 du décret du 14 Janvier 1852, d'où il résulte que M. JULIEN peut être tenu à combler entièrement à ses frais les canaux d'irrigation et à détruire tous les ouvrages qui en dépendent.

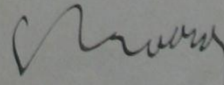
Article 3. - M. le Secrétaire Général de la Préfecture, M. le Sous-Préfet à Lunéville et M. le Maire de Bainville-aux-Miroirs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Fait à Nancy le 16 Août 1929  
L'Intéressé par la voie de M. le Maire de Remiremont

Le Préfet de Meurthe et Moselle,

**POUR LE PRÉFET**

*Le Secrétaire général délégué*

1 - Sp. Lunéville  
1 - Bainville  
1 - Remiremont - pour renvoi intéressé  
(L. C. P. Berger)



Annexe 14 : Le canal de l'Est et le barrage de Bainville.  
 Extrait du plan parcellaire au 1/1000<sup>ème</sup>. Ponts et Chaussées, 1887. Archives 54.

